



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune :
www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 19 décembre 2017

JMR/MCV

1. Travail des commissions :

▪ **Voirie :**

Le projet de passage piéton le long de la route de Pérouges depuis le parking de la salle polyvalente jusqu'au panneau d'entrée du village, sera relancé dès janvier 2018. Coût prévisionnel du projet : 50 à 60 000 euros.

2. S.I.E.A. :

Le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'E-communication de l'Ain) a tenu un comité syndical le 01 décembre dernier. Le déploiement de la fibre optique dans le département était de nouveau au centre de cette réunion.

L'investissement prévisionnel pour ce projet s'élève à 577 M€ dont 246 M€ déjà réalisés au 30 novembre 2017. Il reste donc à trouver 331 M€ pour finaliser ce projet dont l'échéance a été fixée en 2021. 287 764 prises seront alors raccordables (environ 90 000 à la fin 2017).

Concernant le financement, l'état qui a déjà apporté 10 M€ a décidé de rajouter 77 M€. Le *Conseil national du numérique* qui est l'instance nationale compétente en la matière, conditionne le versement de cette subvention à un changement d'organisation au sein du SIEA pour ce qui concerne le déploiement de la fibre optique. Le *Syndicat mixte* existant serait remplacé par un *Comité de pilotage* qui réunirait des représentants du SIEA, de la Région, du Département et des Communautés de communes.

Financement encore, le Département apporterait 30 M€ sur 10 ans, la Région 20 M€, la Communauté européenne 4 M€. Le reste du financement serait assuré par le SIEA via des emprunts et par autofinancement.

Dans le domaine des énergies renouvelables, le SIEA projette d'équiper des bâtiments publics de panneaux photovoltaïques. Une expérimentation portant sur cinq communes sera menée en 2018.

Si vous êtes intéressés par ces sujets, vous pouvez consulter les documents relatifs à cette réunion sur le site du SIEA : www.siea.fr onglet « Actualité ».

3. Syndicat intercommunal des eaux (Rignieux, Saint-Éloi, Faramans) :

Les travaux de rénovation et de renforcement d'eau potable chemin de la Grange carrée débuteront le 08 janvier 2018. Le coût des travaux s'élève à 50 000 €, le Conseil départemental apporte une subvention de 10 000 €. La maîtrise d'œuvre sera assurée par le groupement des entreprises SOMEC / PETTINI.

4. Informations diverses :

▪ Vœux de la municipalité :

Les vœux du maire auront lieu le samedi 06 janvier 2018 à 11 h à la salle polyvalente. Tous les habitants de la commune sont conviés à ce moment convivial, les nouveaux venus à Faramans recevront une invitation personnelle.

A l'issue de celle-ci, des médailles seront remises à des sapeurs-pompiers et à trois anciens élus.

▪ Inscription sur la liste électorale :

Dernier délai pour les inscriptions le samedi 30 décembre avec une permanence de 10 h à 12 h.

▪ Recensement :

Le recensement de la population sera réalisé du 18 janvier au 17 février 2018. Une lettre d'information, sous enveloppe revêtue du cachet de la mairie, sera distribuée dans les boîtes aux lettres. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs : Annie GREGAUT et André DERRIAS.

▪ Fermeture mairie :

La mairie sera fermée les mercredis 27 décembre 2017 et 03 janvier 2018.

5. Prochaine manifestation :

▪ Club Le Temps de vivre :

Le Temps de vivre organise son traditionnel loto le dimanche 21 janvier 2018 de 14 h à 19 h à la salle polyvalente.

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

